BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE

Aménagements Paysagers

Niveau 5

Formation scolaire | Apprentissage

> Préparation à la vie active par une qualification professionnelle

Entreprises du paysage / Services Espaces Verts des collectivités / Bureaux d'études...

> Poursuite d'études

Certificat de Spécialisation / Licence professionnelle / Master / Diplômes au sein des écoles supérieures

Spécificités de la formation

- Un Enseignement d'initiative local (EIL) : **Concept de la transition écologique à une réalité professionnelle concrète**
- **Pour la voie scolaire**
  > un Module d'Initiative Locale (MIL) supplémentaire : **Biodiversité urbaine**
  > un **voyage d'étude** pour découvrir d'autres cultures ou pratiques professionnelles
- Des **intervenants professionnels spécialisés** et des **temps en entreprise, collectivité et bureau d'étude** pour mettre en pratique et développer l'aptitude professionnelle
- Des **équipements** et **matériels professionnels**
- Un **accompagnement** au projet personnel et professionnel
- Une plateforme de **travaux pratiques** en paysage
- Des **études de cas professionnels** comme support de formation
- La délivrance d'une a**ttestation à la Conduite en Sécurité** et d'une **attestation AIPR**
- L'obtention du **"CERTIPHYTO"**

LeFresne
Angers - Segré

Membre de : Génération GRAND'R

lefresne-angers-segre.fr ←

La réussite se cultive ici.

Version du 15/01/2026

Pour en savoir plus :

ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT RÉVÈLE TON TALENT

Contenu de la formation

Le cycle de formation, sur 2 ans, est réparti entre enseignement général et enseignement professionnel.

> Des modules généraux

Lettres modernes, organisation économique, sociale et juridique, mathématiques et traitement de données informatiques au service des disciplines professionnelles, insertion dans le milieu professionnel en anglais, éducation physique et sportive.

> Des modules techniques

- Connaissance des végétaux
- Techniques de végétalisations et de constructions paysagères
- Ecologie, agronomie, gestion des espaces paysagers
- Analyse paysagère, lecture de site, cadre réglementaire, état des lieux
- Gestion d'entreprise et management
- Conception d'un aménagement paysager, topographie, infographie

Des aides à l'hébergement, à la **restauration** et au **premier équipement** sont accordées par les organismes financeurs de l'apprentissage (OPCO).

- Pour la voie scolaire, des bourses peuvent être accordées aux étudiants. Mise à disposition d'une liste de logements
- Possibilité d'internat pour l'apprentissage
- Pour toutes questions relevant de l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, contactez le centre.

Validation du diplôme

L'examen est une combinaison de 2 types d'évaluations :

- L'évaluation certificative en cours de formation (ECF) : épreuves organisées par l'établissement et réparties sur les 2 années.
- L'examen terminal :
  1 épreuve générale écrite et 2 épreuves professionnelles orales s'appuyant sur un dossier écrit.

> Modalités de formation

Pour la voie scolaire

12 à 16 SEMAINES de stages en entreprise

Pour l'apprentissage

62 SEMAINES en entreprise sur les 2 ans

Conditions d'admission et inscription

Admission

- Être titulaire de l'un des diplômes suivants : Bac général, Bac STAV, Bac pro Aménagements Paysagers, ou autre (nous contacter).
- Entretien de motivation professionnelle

Inscription

- L'inscription se fait dans le cadre de la procédure d'admission post bac : Parcoursup.

Spécificités de l'apprentissage

- Avoir entre 16 et 29 ans révolus (pas de limite d'âge pour les RQTH et certains publics particuliers)
- Retirer le dossier de candidature auprès de l'assistant de formation du Fresne
- Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise
- Rentrée en septembre et sur demande
- Prise en charge des coûts de formation par les organismes financeurs de l'apprentissage

→ lefresne-angers-segre.fr

RNCP 38349 - Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2029

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

CFAA49 Montreuil - Angers - Segré

LeFresne Angers - Segré

Lycée Le Fresne
BP 43627
49036 Angers cedex 1
T. +33 (0)2 41 68 60 00
legta.angers@educagri.fr
Assistante formation
Oriane Partenay

CFAA 49 site Angers Le Fresne
BP 43627
49036 Angers cedex 1
T. +33 (0)2 41 68 60 03
cfppa.angers@educagri.fr
Assistante formation
Myriam Tessier